

Association L'autre regard

Chiens complices de la vie quotidienne

En fin d'année dernière, à l'occasion de La Foire de Genève, nous avons rencontré les responsables de l'Association L'autre regard, qui présentaient le travail de leurs chiens éduqués spécialement pour venir en aide à leurs propriétaires handicapés, pour accompagner ces derniers dans les gestes les plus courants de la vie quotidienne... Une belle leçon de vie et de liberté!

Créée en France sous l'impulsion de Michèle Mathy, Sonja Desclouds et Daniel Chervier, l'Association L'autre regard possède depuis quelques années déjà une antenne en Suisse, à Thônex. Le principe de base de cette association est simple: permettre à chaque personne handicapée, propriétaire d'un chien, de faire de ce dernier un compagnon de vie actif, un «auxiliaire de vie» capable de la seconder efficacement dans ses tâches quotidiennes. Chaque personne souffrant d'un handicap physique ou sensoriel a des besoins différents, c'est la raison pour laquelle cette association s'efforce d'adapter l'éducation et la formation du chien en fonction, précisément, de ces besoins spécifiques. Dès le départ, elle va donc s'employer à initier le chien à des tâches personnalisées. La personne handicapée est également associée très vite à ce travail de formation en participant elle-même, avec son propre chien, à toutes les étapes d'apprentissage de son compagnon, de la socialisation de base à l'apprentissage spécifique.

Méthode participative

L'objectif de cette association est d'offrir un service différent de celui que proposent les associations actives dans ce domaine. L'autre regard travaille en quelque sorte sur mesure pour chaque personne handicapée qui en fait la demande en s'appuyant sur une méthode participative, privilégiant dès le départ le tandem que forme le maître et son chien.

Avec le concours de l'association, la personne handicapée accueille son chiot dès l'âge de trois mois et va consacrer la pre-

mière année à donner à ce dernier une éducation de base: propreté, socialisation, obéissance. Cette année permet au chien de prendre ses marques, de s'habituer à son maître et au mode de vie de celui-là, de repérer son entourage, son lieu de vie, les personnes qu'il côtoie. Quand à ce dernier, il noue au fil des jours des liens affectifs solides avec son complice à quatre pattes et apprend également à le connaître sous toutes ses coutures, à lui faire confiance. Cette année est aussi l'occasion pour le maître d'inventorier toutes les tâches que son chien devra effectuer pour lui venir en aide et qui feront partie de son programme d'apprentissage spécifique.

Pendant cette phase de formation, qui dure six à huit mois, le chien mémorise et apprend avec le concours de son propre maître tout ce qu'il sera amené à exécuter pour assister ce dernier dans la vie courante. Toutes les étapes de cette formation s'effectuent dans les lieux de vie de la personne handicapée, que ce soit dans le cadre privé, professionnel, des loisirs ou pédagogique, dans son quartier, dans les magasins et autres offices de service qu'elle fréquente régulièrement.

Formation personnalisée

Cette manière novatrice et personnalisée de travailler en tandem dès le premier jour, permet à la personne handicapée de bénéficier d'un chien qui est opérationnel à l'âge de dix-huit mois et qui est parfaitement intégré à son foyer et «lieu de travail». Les éducateurs œuvrant pour L'autre regard travaillent avec toutes les races de chiens.

L'affectif est en outre très important puisque les personnes initient, avec l'aide et les moyens de l'association, leur propre chien, pour leurs besoins spécifiques, tout en nouant avec ce dernier une complicité qui prend racine dès les premiers mois de vie du chiot et qui va s'amplifier au fil des mois.

Armande Reymond

POUR EN SAVOIR +

La formation de chiens guides ou de chiens d'assistance pour des personnes souffrant de handicaps physiques (hémiparésie, paraplégie, myopathie, ou maladies gravement invalidantes) ou de handicaps sensoriels touchant la vue ou l'ouïe (cécité, surdité) représente l'activité principale de l'Association L'autre regard.

L'intervention d'un comportementaliste canin va permettre l'optimisation de la relation entre la personne handicapée et son chien, autorisant ainsi une meilleure acquisition des apprentissages chez l'animal.

Des formateurs vont se déplacer selon un protocole signé auparavant avec la personne handicapée.

L'association va ainsi pouvoir donner à la personne handicapée les moyens et les connaissances pour former son chien et évoluer avec lui dans le temps. Elle va encadrer cette dernière et réaliser avec elle, à intervalles réguliers, une analyse de la formation mettant en lumière les avancées mais aussi les points d'achoppement. L'instruction de formateurs est également inscrite dans les objectifs de l'association, car c'est un élément essentiel pour mener à chef la mission de L'autre regard.

Pour tout contact: Association L'autre regard, formation de chiens guides et d'assistance, chemin de la Pommeraiie 10, 1226 Thônex (GE). Tél.: 022 348 08 49, www.lautre-regard.ch, courriel: lautreregard@lautre-regard.ch.



Quelques membres de l'Association L'autre regard, accompagnés de leur chien, ont présenté leur association et le travail de leur compagnon dans le cadre de la Foire de Genève. (Photo: Le Chien Magazine)